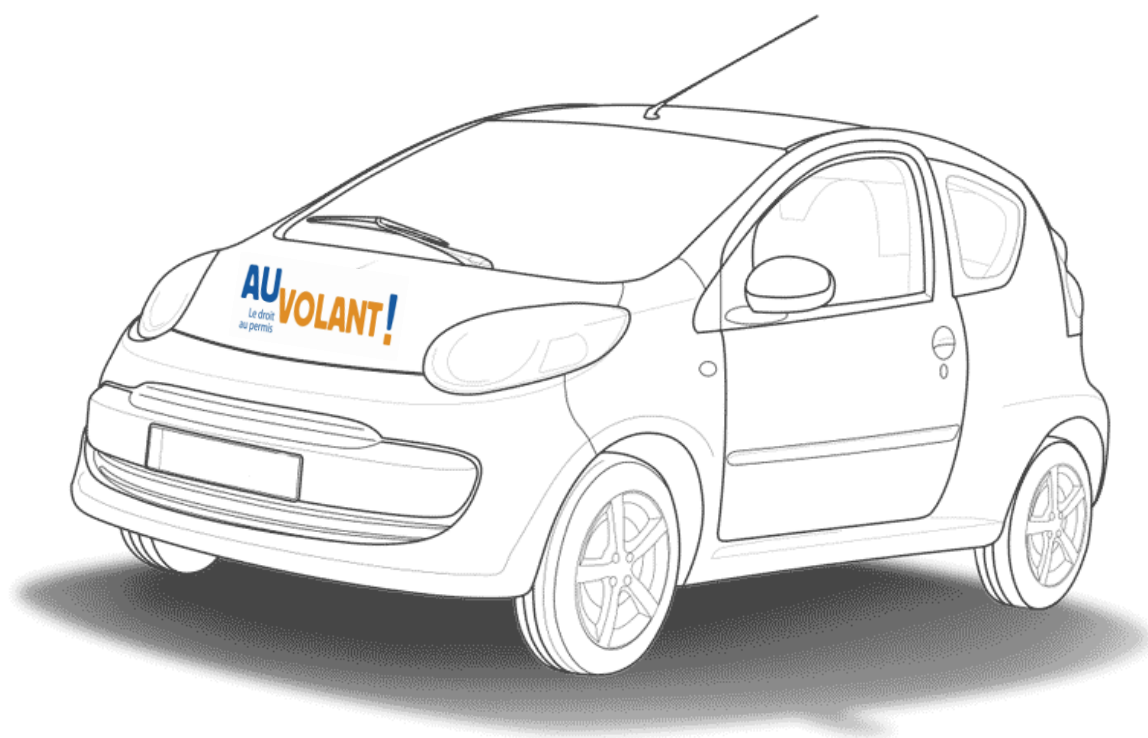


BILAN 2014



Action réalisée avec le concours de



Association Loi 1901 – ACE – 17 Rue des Lauriers – 11000 Carcassonne – 04 68 77 02 41 – auvolant@yahoo.fr –
Agrément préfecture n° I 07 011 0001 0 -Siret : 504 882 499 00032 - Code APE : 9499Z

OBJECTIFS

Former des personnes en difficultés au permis de conduire par une pédagogie renforcée et adaptée en tenant compte du besoin d'un accompagnement socio pro nécessaire à leur réussite car le permis de conduire est un outil qui s'inscrit pleinement dans un parcours d'insertion professionnelle.

Proposer une réponse face aux difficultés d'apprentissage du code de la route souvent vécues comme un frein à l'insertion, par une pédagogie adaptée susceptible de favoriser un parcours auto-école réussi.

Favoriser l'inscription des participants dans un processus d'apprentissage régulier et valorisant, par la mobilisation de processus cognitifs (code et conduite).

Favoriser les perspectives de mise à l'emploi grâce à l'obtention du permis de conduire.

Intervenir sur les questions de citoyenneté, de respect de l'autre, renforcer la socialisation des personnes.

La plupart des candidats sont sortis du système scolaire depuis longtemps. Il faut déjà leur réapprendre à apprendre.

PUBLIC

- * Bénéficiaires du RSA socle avec une référence sociale ou sociopro
- * Jeunes suivis par la Mission Locale (FAJ ou Garantie Jeune)
- * Jeunes dépendant de l'ASE
- * Personnes habitant les quartiers
- * Personnes handicapées, si le handicap est compatible avec la conduite d'un véhicule ne nécessitant pas d'aménagement particulier.

Si les résultats des tests de sélection s'avèrent suffisants : en effet, la non maîtrise du français met le candidat en situation d'échec car le langage « code » est difficile, notamment dans l'utilisation de nuances.

FORMATION

Code :

La Conseillère en Insertion Professionnelle anime des ateliers « Langage code » « Mathématiques code » et « Analyse des images » afin donner un maximum de chances de réussite à chaque candidat.

L'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) doit également s'adapter aux difficultés d'apprentissage en proposant différentes méthodes. Il adopte une pédagogie différente avec des cours spécifiques obligatoires : 10 à 15 séances selon le niveau et la progression du groupe.

En complément, l'ECSR intègre en stage intensif de code les candidats ayant eu des résultats satisfaisants au 1^{er} examen blanc.

Il ne travaille pas uniquement avec des DVD et utilise des tableaux, des schémas, des simulations. Cette pédagogie adaptée répond à des problèmes de compréhension en français, des difficultés à gérer le stress, un manque d'autonomie ou encore un éloignement prolongé de la vie active.

Le fait de réussir l'examen du code est souvent une première réussite. Cela remet en route une dynamique. L'apprentissage et l'examen du permis de conduire constituent pour toute une catégorie de personnes socio économiquement fragilisées une séquence de revalorisation et d'émancipation.

Conduite :

Le candidat bénéficie de 50 H de formation collective de conduite pour valider les compétences nécessaires fixées par le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne (REMC) telles qu'elles sont décrites dans le livret d'apprentissage.

Une fois le bilan de compétences validé par l'ECSR, le candidat est présenté à l'examen.

Insertion professionnelle :

La CIP organise des cycles de 8 séances de TRE avec un nombre maximum de 6 personnes. Les thèmes développés sont :

Analyse du passé professionnel

Identification des * Atouts
* Freins
* Motivations

Identification des pistes professionnelles

TRE * Marchés du travail
* CV
* Lettres
* Enquête métier/entreprise
* Entretien

Organiser et planifier ses recherches

Pôle Emploi * Création de l'espace personnel
* Consulter les offres
* Effectuer une télécandidature

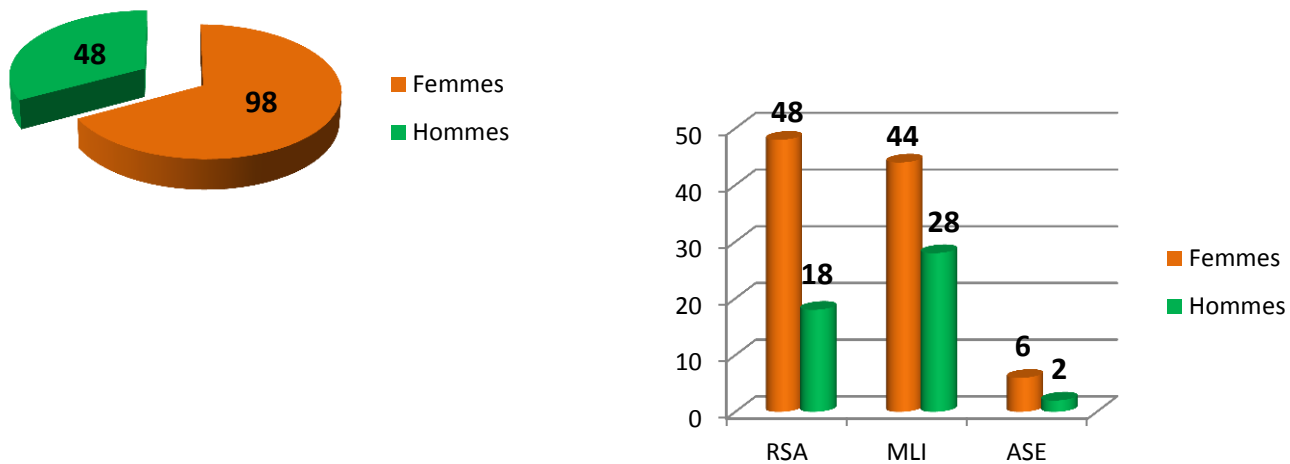
Sites internet dédiés et spécialisés

Candidatures spontanées * Lister les entreprises
* Courriers envoyés

Formation * Recherches d'un centre
* Premier contact
* Tests

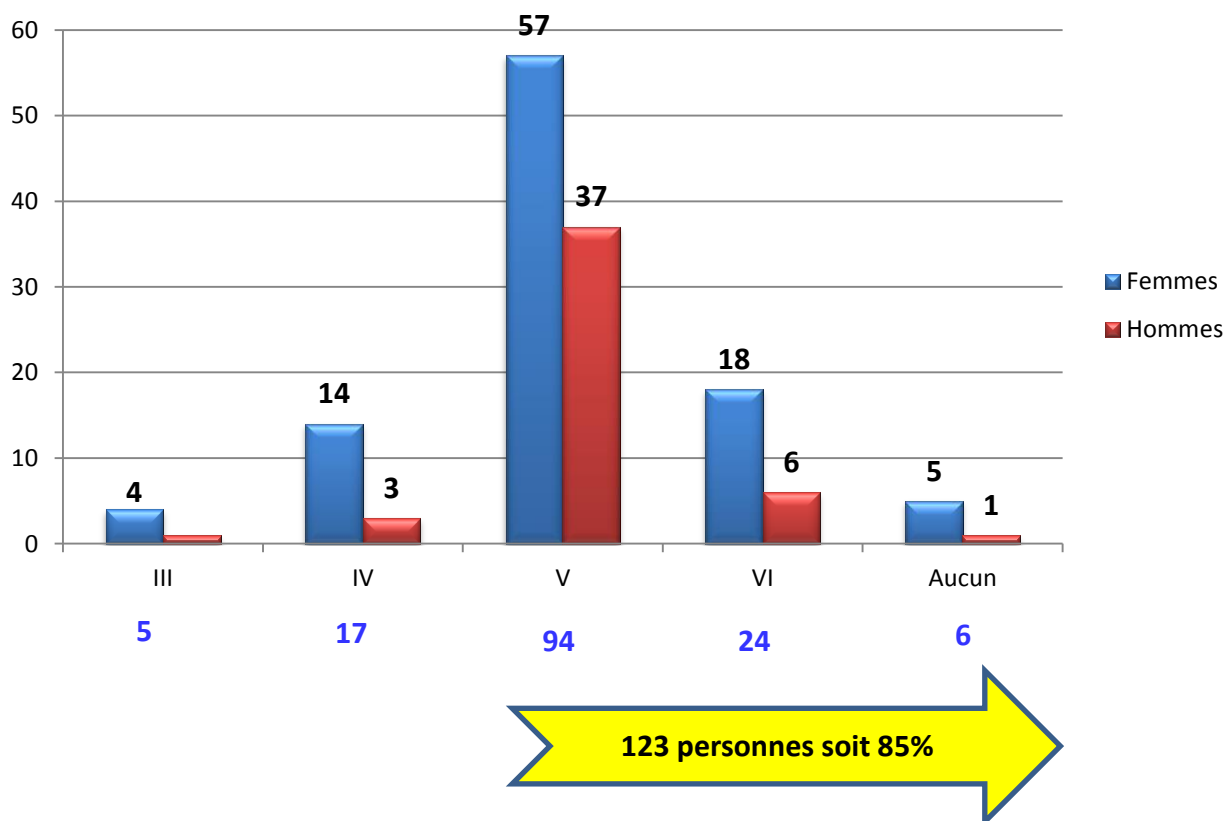
En 2014, 146 candidats ont bénéficié de l'action en entrées et sorties permanentes.

EGALITE HOMME/FEMME

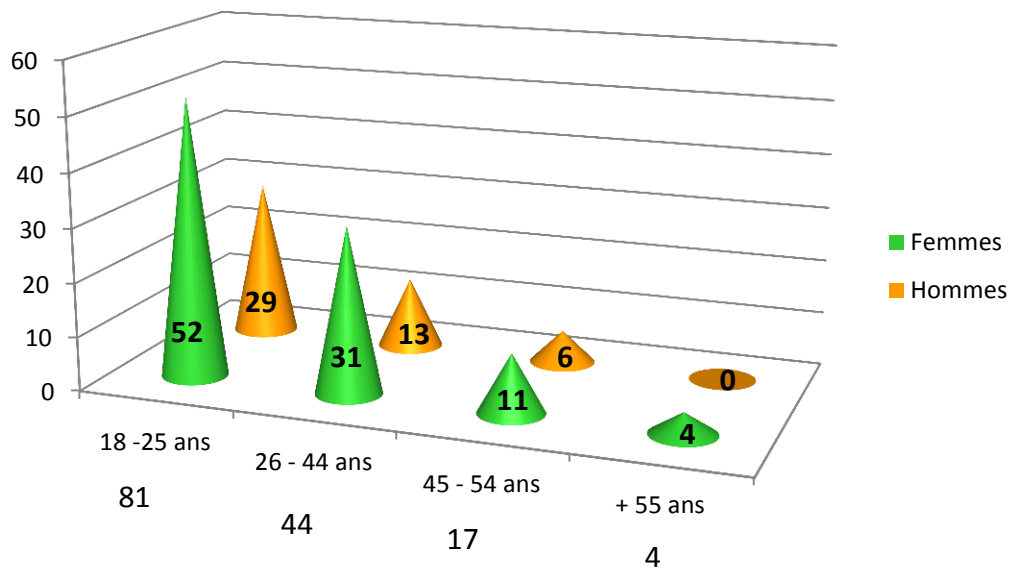


29 femmes et 10 hommes habitent les quartiers relevant du **CUCS**, soit **26,7% des inscrits**

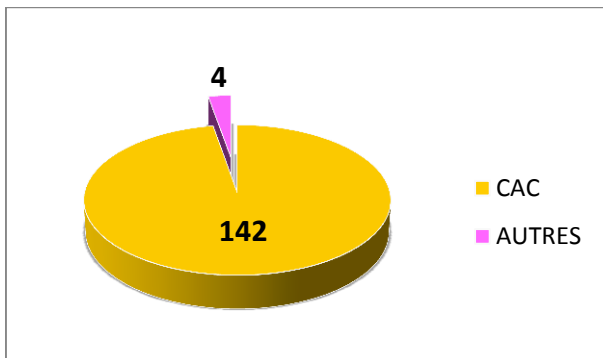
NIVEAU SCOLAIRE



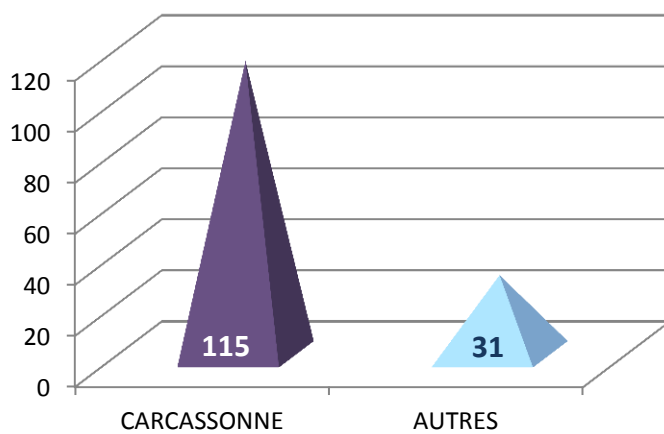
AGE DES BENEFICIAIRES



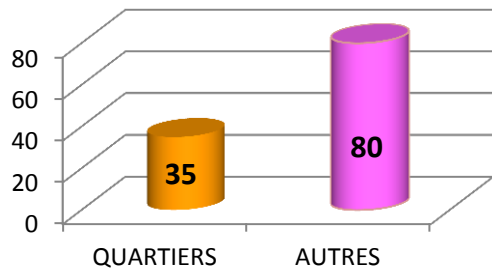
REPARTITION GEOGRAPHIQUE



Sur le bassin d'emploi du Carcassonnais

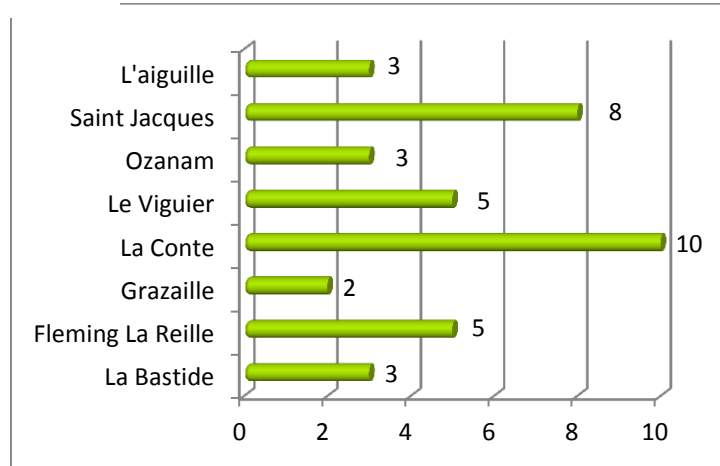


Sur Carcassonne Agglo



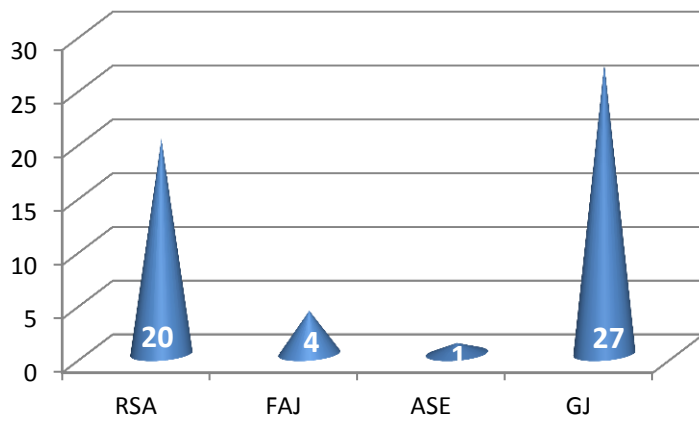
Sur Carcassonne

Sur les quartiers



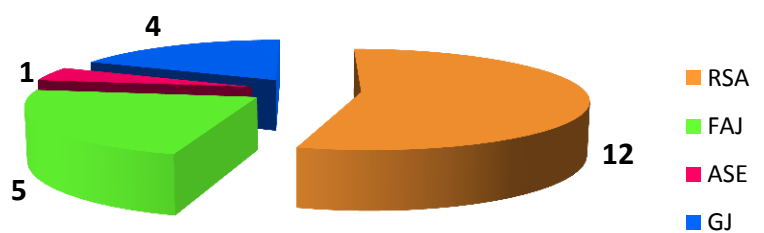
RESULTATS

52 codes obtenus - 22 permis obtenus

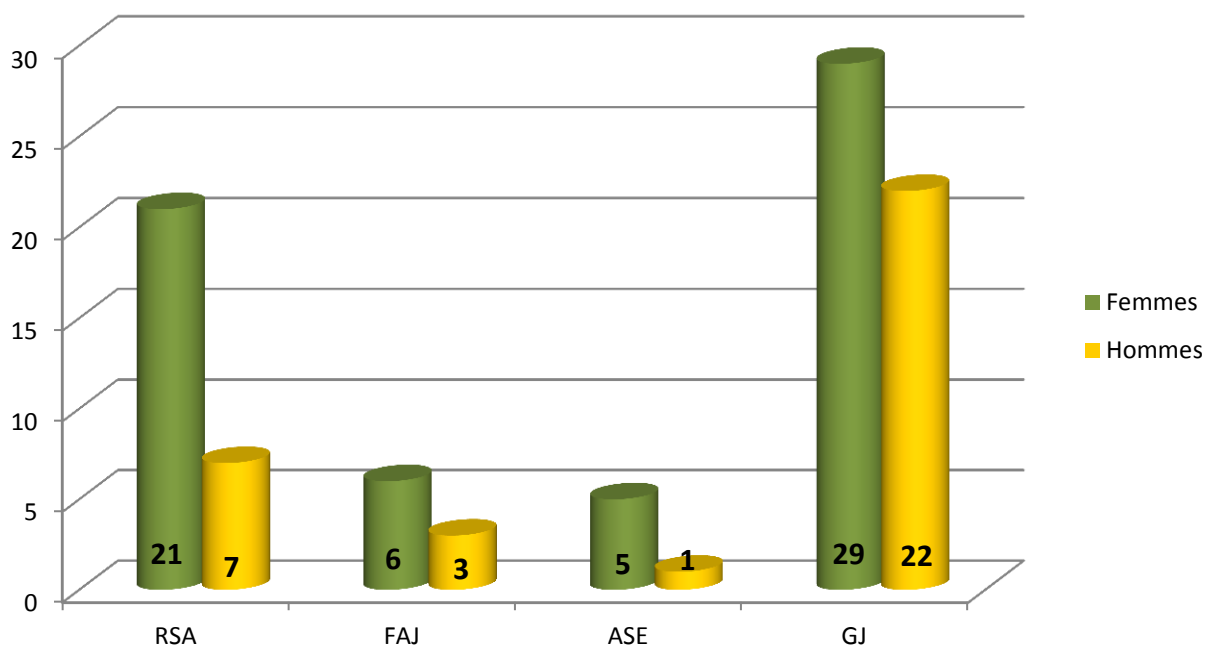


CODE

PERMIS



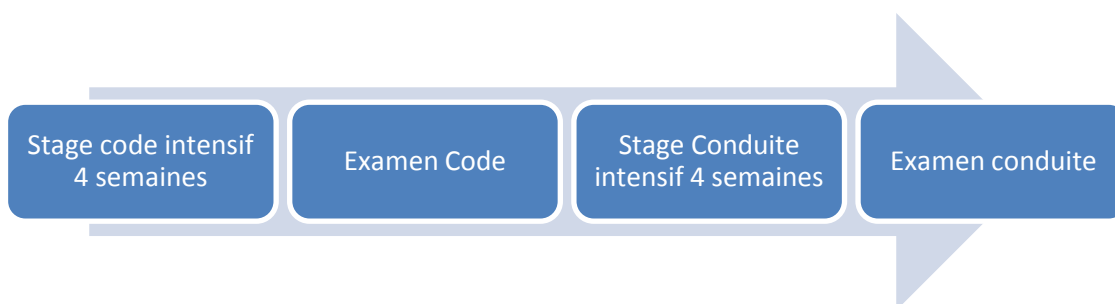
94 personnes ont été inscrites en 2014, réparties comme suit :



dont 19 personnes résident dans **les quartiers prioritaires** ce qui représente **21% des inscrits**.

CHANGEMENTS DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT EN 2014.

Le processus accéléré en 3 mois a été mis en place dès janvier avec les candidats disponibles sur la durée et dont l'évaluation initiale permet d'envisager ce type de formation.



Cette nouvelle organisation réduit le délai d'obtention du permis avec une moyenne de 5 ^{1/2} mois pour le parcours complet.

Pour ce faire, il a fallu développer de nouvelles méthodes de formation collective plus rapide qui ont bénéficié à l'ensemble des candidats inscrits à Au Volant (certains parcours complets en 3,75 mois).

En effet, la motivation et la mobilisation des candidats sont maintenues grâce à des repères temporels clairs dès le début de la formation, ce qui génère un excellent taux de réussite aux examens.

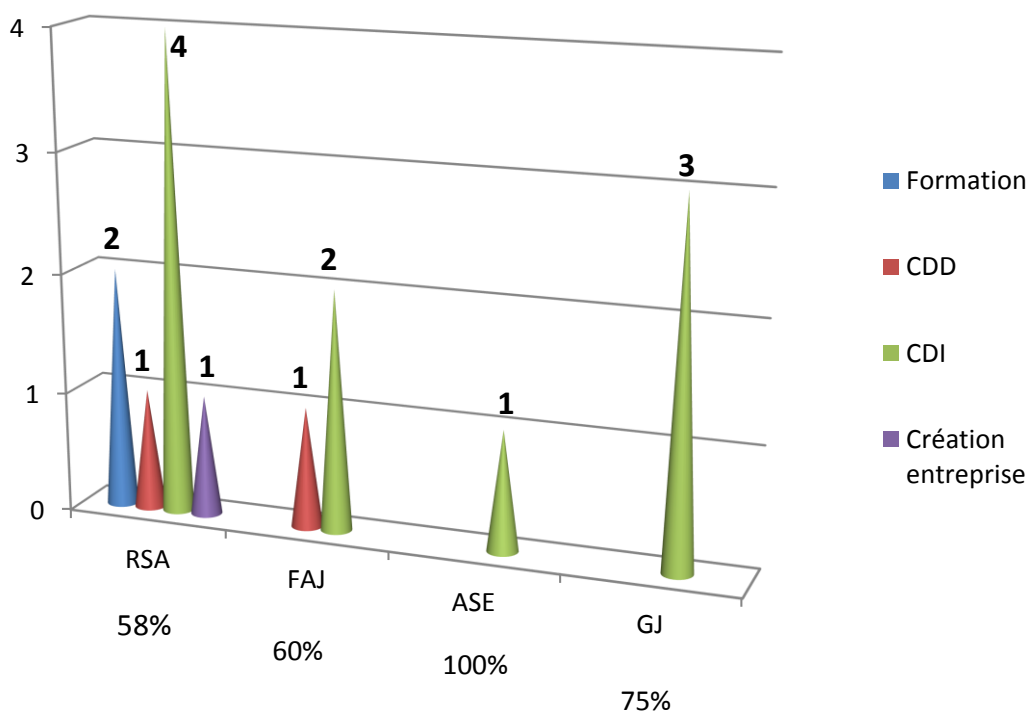
Afin d'apporter une information plus complète et variée des interventions extérieures ont été mises en place :

- assureur sur les différents contrats d'assurance, la rédaction d'un constat amiable européen,
- association de prévention de toutes les addictions ...

La mise en place de la plateforme de code en ligne est un sérieux appui pratique à la formation théorique dispensée au sein de l'auto-école, car les candidats s'autoévaluent sur les points acquis et ceux à retravailler.

Le rythme intensif et soutenu favorise un retour à l'emploi par des amplitudes horaires et des obligations de présence similaires à celles exigées dans le milieu professionnel.

SORTIES POSITIVES



BENEFICIAIRES RSA

Les bénéficiaires RSA ont bénéficié de 4 stages accélérés intensifs de Code à raison d'un par trimestre. Certaines personnes ont suivi leur 2^{ème}, voire 3^{ème} stage.

28 personnes ont été inscrites dans le cadre de ce dispositif (cf. convention).

GARANTIE JEUNES

Ce dispositif, porté par la Mission Locale, a généré un accroissement substantiel de l'activité de l'auto-école puisque la convention prévoyait la formation de 50 jeunes au Code de la Route et de 30 jeunes à la conduite.

Les objectifs conventionnels ont été atteints, mais, l'action n'ayant débuté qu'en milieu d'année, les derniers examens seront passés début 2015.

ASE

La remobilisation et la communication avec tous les partenaires de l'ASE ont permis de dépasser les objectifs conventionnels.

FAJ

La convention a été respectée avec report d'une inscription sur 2015 en accord avec le responsable du dispositif.

Cet accroissement d'activité a généré :

- le renforcement de la collaboration déjà existante avec les services de la DTM et de la Préfecture face à la hausse de la demande des places d'examen.
Ce lien est aujourd'hui un exemple, dans l'intérêt des candidats, que beaucoup nous envient. En effet, Au Volant devient la cinquième auto-école de la ville (5/13) en matière de résultats aux examens.
- l'embauche de nouvelles enseignantes de la conduite en CDD l'une pour 1 an à compter du 13 janvier et la deuxième pour 6 mois à compter du 6 octobre.
- la location d'un 2^{ème} véhicule.- l'acquisition de nouveaux moyens pédagogiques connectés qui gèrent à la fois le présentiel et facilitent les conditions de travail des apprenants, des enseignants et de la CIP, tout en accroissant notre offre de formation.

PERSPECTIVES

Mise en place d'une nouvelle section « pré-code » pour développer les compétences clés minimales afin d'obtenir le code. La CIP et le Directeur ont suivi une formation « langage code et compétences clefs ».

Embauche d'une 3^{ème} ECSR à temps plein pour 1 an.

Remplacement de l'ECSR (6 mois) à temps plein pour 1 an.

Location d'un 3^{ème} véhicule.

Mutualisation d'une action CESF avec Carcassonne Agglo Solidarité dans les locaux de l'Auto-école.

Renforcement des dispositifs :

- Garantie Jeunes : 60 Codes et 40 Permis
- ASE : 10 jeunes

Mise en place d'un nouveau dispositif, l'IEJ (Initiative pour l'Emploi des Jeunes), sous l'impulsion de la MLI BC qui prévoit l'inscription de 40 jeunes en Codes et 20 au Permis.